

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil seize, le 29 septembre à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 32

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 septembre 2016.

Présents : BIDAUD Jean-Michel (Pouvoir d'Alain DOLLEY), BODIN Pascal, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel (Pouvoir de Laurent PAQUET), CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, ROGER Edouard, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Excusés : BAUDEMONT Dominique, CAMBOU Stéphane, DOLLEY Alain, PAQUET Laurent, VERGNE Didier.

Absent : SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : Isabelle GANE.

Présents 26 / Votants 28

**N°65-2016 – CDDI : Installation d'une chaufferie bois – Commune d'Eymoutiers**

La Commune d'Eymoutiers envisage la création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois. Ce projet présente un intérêt intercommunal du fait qu'en plus des écoles, d'un ensemble de douze logements, il permettrait de chauffer plusieurs autres bâtiments dont notamment, le collège d'Eymoutiers et son gymnase, les bureaux de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière et de la Trésorerie, ainsi que les logements et multiservices de l'ALEFPA.

Le coût total du projet s'élève à 820 00 € HT. La Commune d'Eymoutiers sollicite l'inscription de ce projet au titre du Contrat départemental de développement intercommunal.

Monsieur le Président propose que ce projet soit pris en compte au titre du Contrat départemental de développement intercommunal (CDDI) pour un montant de 820 000 € HT.

La subvention demandée au titre du CDDI est de 20 % du montant des travaux, soit 164 000 €.

**Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

**- DE PRENDRE EN COMPTE le projet de création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois sur la Commune d'Eymoutiers au titre du Contrat départemental de développement intercommunal pour les montants énoncés ci-dessus.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme  
Le 30 septembre 2016

Le Président,  
Jean Pierre FAYE